

**ÉTABLISSEMENT**

**Ville d'Antibes (06)**  
Hôtel de Ville  
Cours Masséna - BP 2205  
06606 Antibes Juan Les Pins  
Cedex

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA  
CONCURRENCE****SERVICES****Section 1 : Identification de l'acheteur**

**Nom complet de l'acheteur :** Ville d'Antibes (06)

**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 21060004500012

**Code postal / Ville :** 06606 Antibes Juan-les-pins Cedex

**Groupement de commandes :** Non

**Section 2 : Communication**

**Moyens d'accès aux documents de la consultation**

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** 26A028\_030

**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Direction de la Commande Publique - Tél : +33 492905280 - Mail : [commandepub-passation@ville-antibes.fr](mailto:commandepub-passation@ville-antibes.fr)

**Section 3 : Procédure**

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

Âptitude à exercer l'activité professionnelle : Se référer au règlement de la consultation

Capacité économique et financière : Se référer au règlement de la consultation

Capacités techniques et professionnelles : Se référer au règlement de la consultation

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** **Lundi 08 juin 2026 - 14:00**

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Non

**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) :** Il s'agit d'un accord cadre à bons de commande passé par un unique pouvoir adjudicateur, à savoir la Ville d'Antibes Juan-les-Pins.

Valeur maximale de l'accord cadre sur la durée du marché : 186.000 EUR H.T.

L'accord-cadre est conclu à compter du 1er janvier 2027 (ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure) jusqu'au 31 décembre 2027. L'accord-cadre peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2029

**Critères d'attribution :** Les critères intervenant pour le jugement des offres sont indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante :

Lots 01 et 02 :

- Prix : 40%

- Valeur technique : 35%

- Délais d'intervention en cas de crise : 20%

- Performances en matière de protection de l'environnement : 5%

Lot 03 :

- Valeur technique : 55%

- Prix : 40%

- Performances en matière de protection de l'environnement : 5%

## **Section 4 : Identification du marché**

**Intitulé du marché :** Prestations d'analyses microbiologiques et d'audits de contrôles sanitaires pour l'ensemble des restaurants scolaires, des satellites en liaison chaude et des structures d'accueil de la petite enfance

**Classification CPV :** 85111820

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Prestations d'analyses microbiologiques et d'audits de contrôles sanitaires pour l'ensemble des restaurants scolaires, des satellites en liaison chaude et des structures d'accueil de la petite enfance

**Lieu principal d'exécution :** 06600 ANTIBES

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Oui

## **Section 5 : Informations sur les lots**

### **LOT :**

Lot 01 : Collecte et réalisation d'analyses microbiologiques d'échantillons alimentaires, de prélèvements de surfaces pour l'ensemble des restaurants scolaires, des satellites en liaison chaude et des structures d'accueil de la petite enfance

**Classification CPV :** 85111820

**Lieu d'exécution du lot :** 06600 ANTIBES

### **LOT :**

Lot 02 : Collecte et réalisation d'analyses microbiologiques, chimiques, physico-chimiques et organoleptiques d'échantillons des eaux de consommation fournies par les réseaux de distribution, et de l'eau des fontaines réfrigérées pour l'ensemble des restaurants scolaires, des satellites en liaison chaude et des structures d'accueil de la petite enfance

**Classification CPV :** 85111820

**Lieu d'exécution du lot :** 06600 ANTIBES

### **LOT :**

Lot 03 : Réalisation d'audits de diagnostics d'hygiène pour l'ensemble des restaurants scolaires, des structures d'accueil de la petite enfance et satellites en liaison chaude

**Classification CPV :** 79212200

**Lieu d'exécution du lot :** 06600 ANTIBES

## **Section 6 : Informations complémentaires**

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :**

En cas de groupement, la forme juridique imposée après attribution par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire, suivant les détails indiqués au Règlement de Consultation (RC).

Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental, visées par l'article L. 2112-2 du Code de la Commande Publique.

Jugement des candidatures: La recevabilité des candidatures sera examinée conformément aux articles R. 2144-1 à R. 2144-7 du Code de la Commande Publique. Elle sera appréciée au regard des capacités professionnelles, techniques et financières des candidats selon les modalités du Règlement de Consultation qui précise le contenu de la candidature.

Jugement des offres : Les modalités de jugement des offres ainsi que le contenu de l'offre sont indiqué dans le RC. A noter que conformément à l'article R. 2123-5 du Code de la Commande Publique, une phase de négociation est prévue dans les conditions du RC.

Les conditions détaillées de remise des plis sont également indiquées dans le RC. Le pouvoir adjudicateur IMPOSE la transmission des documents par voie électronique sur le profil d'acheteur : marches-securises.fr

Délai de validité des offres : 90 jours

Modalités de financement : crédit ouvert au budget

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice, 06600 NICE ; Tel : 04.89.97.86.00

**Date d'envoi du présent avis**

28 avril 2026